



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de la peau

Question écrite n° 132281

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le lien avéré entre l'exposition aux UV et le cancer de la peau. Une étude récente a montré une augmentation alarmante des cancers de la peau chez les femmes de moins de 40 ans. Un constat qui s'explique notamment par l'usage accru des salons de bronzage et des cabines dites « UV ». Les cabines de bronzage augmentent le risque de cancer de la peau, car les UV délivrés par les lampes de bronzage sont cancérigènes pour l'homme. Ils sont d'ailleurs classés comme tels depuis juillet 2009 par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Pour bon nombre de nos concitoyens, cette pratique, pourtant reconnue cancérigène ne fait pas l'objet d'une campagne de lutte suffisamment sévère. Certains recommandent de placer des images choc sur les cabines de bronzage, comme celles que l'on peut voir sur les paquets de cigarettes mais ciblées sur les cancers de la peau. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132281

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3150

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)